



---

AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ  
Séance spéciale du budget

---

Tel que stipulé à l'article numéro 956 du Code municipal, avis public est donné de ce qui suit :

Qu'une séance spéciale du Conseil portant uniquement sur le budget, se tiendra mercredi le 18 décembre 2019 à 19 h 30, à la salle de l'Institut-Canadien située au 16, rue Saint-Pierre à Saint-Charles-Sur-Richelieu.

QUE les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront uniquement sur le budget pour l'exercice financier 2020.

**LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum et ouverture de la session spéciale ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Présentation du budget 2020 et du plan triennal ;
4. Adoption du budget 2020 ;
5. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2020-2021-2022 ;
6. Période de questions portant strictement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour ;
7. Levée de l'assemblée.

Veillez prendre note qu'à la suite de cette séance une autre séance sera ouverte afin de procéder à la présentation et à l'avis de motion du règlement de taxation 2020, de même qu'à l'adoption du taux d'intérêt pour l'année 2020.

Ce 5<sup>e</sup> jour de décembre de l'année 2019.

Nancy Fortier, secrétaire-trésorière  
et directrice générale

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

---

Je soussignée, Nancy Fortier, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidant à Mont-Saint-Hilaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9 h 00 et 17 h 00 ce 5 décembre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2019.

Nancy Fortier, secrétaire-trésorière